


THEATRE PERMANENT

JOURNAL

27 MAI 2014

n° 143



ÉPOUSER UNE SOTTE



**À LE BIEN PRENDRE AU FOND, POURQUOI VOULEZ-VOUS CROIRE  
QUE DE CAS FORTUIT DÉPEND NOTRE GLOIRE  
ET QU'UNE ÂME BIEN NÉE AIT À SE REPROCHER  
L'INJUSTICE D'UN MAL QU'ON NE PEUT EMPÊCHER ?**

# Trouée

Elle avait beaucoup réfléchi. Elle répétait j'ai beaucoup réfléchi. Dans la nuit minou minou ah tu n'es plus là minou t'es parti où alors tant pis on va y aller toute seule avec Agnès et le torchon elle était sortie de sous sa couette Agnès et le torchon il fallait venir lui dire lorsqu'il ronflait car alors son corps gonflait tant il faisait tant de bruit ce corps elle était certaine qu'alors les paroles même les pensées surferaient sur la vague Pacifique immense de son souffle ils entreraient dans l'océan ils rentreraient au dedans de lui dans l'inspiration elle croyait cela que dans le sommeil les paroles pouvaient entrer dans l'autre dans l'inspiration qui suivait le ronflement car assez d'air avait été expulsé car il y avait de la place – oui beaucoup de place comme un ballon de baudruche qui dégonfle on pouvait le remplir ensuite il dégonflait de sons cacophonie c'est pour cela qu'on pouvait ensuite le remplir de paroles brouhaha

Elle avait beaucoup réfléchi.

L'idiotie. Elle n'était pas bête elle savait qu'elle était idiote. Tout de même. Mais enfin elle avait beaucoup réfléchi elle allait lui dire ce qu'elle en pensait de son mariage. Tout irait bien après. Elle n'arrivait pas à dormir. Minou était parti Horace ne venait pas mais cette absence et ses mots il fallait aller lui dire le lendemain matin il serait ravi d'avoir pu élucider cette affaire ensemble elle était impliquée tout de même elle avait son mot à dire il serait heureux d'avoir eu son avis sur la question il comprendrait elle n'était pas bête elle savait qu'elle était idiote elle s'est levée c'était la fin de la nuit on entendait déjà les oiseaux mais pas le jour encore elle entendait ses ronflements à l'autre bout de la maison elle voyait les oiseaux dans son ventre cela la chatouillait de rire.

Elle l'idiotie et crises d'épilepsie.

Elle osait toujours elle se levait de son lit elle allait dire ce qu'il ne fallait pas dire toujours elle recommençait minou ah non parti cela faisait douze ans que minou était mort mais elle continuait d'appeler minou ah, non, le chat est mort ils n'osaient pas lui dire ils lui avaient dit qu'il était en voyage elle écrivait des cartes postales ils lui avaient dit qu'il était au ciel elle criait très fort vers les nuages cela faisait râler les voisins ils avaient fini par la laisser faire ah bon minou est mort.

Elle n'avait pas d'échelle de valeur au-delà du bien et du mal elle ne connaissait pas la distance.

ELLE SEULE IDIOTE

Traversée de cacophonie en elle mal bouchée coulée partout de trous.

Elle était à côté de la plaque. Tout le temps.

Toujours elle tombait dans le panneau des histoires folles qu'on lui racontait pour se rire d'elle.

Il fallait éviter le panneau elle y tombait. Il fallait être sur la plaque elle était à côté.

De travers.

ELLE SEULE IDIOTE

Toujours ravie du monde splendeur tragique.

Éblouie mais absorbée dans l'éblouissement.

Dans la nuit elle est venue lui dire entre ses ronflements,

Arnolphe le petit chat est mort tu disais que les enfants se faisaient par l'oreille mais



mais non avec toi j'ai trop peur d'être écrasée partout explosée des trous tu comprends pour notre enfant je le laisserai aux cigognes comme ça on se retrouvera quand les sœurs iront avec moi au ciel il était encore trempé trempé tu as parlé d'Horace l'autre jour tu disais qu'il était laid mais gauche c'est la croix droite c'est les moutons je ne comprends pas ça je crois que le monde est si beau parfois je sais que tu te moques de moi et que tes histoires sont fausses mais je ne pense pas que Dieu ait pu créer le monde imparfaitement c'est les sœurs tu sais j'ai beaucoup réfléchi et lorsque oui parfois j'ai mal et je n'ai jamais compris comment il fallait lacer ses chaussures je crois que je n'y arriverai pas quand on sera liés par les nœuds du mariage je crois que je n'arriverai jamais à faire les nœuds dans le bon sens à faire des bons nœuds je n'ai jamais compris droite les moutons c'est comme les aiguilles de la montre qui te transpercent d'attendre les heures il a dit Horace qu'il viendrait je n'en peux plus d'être transpercée je n'ai pas bien compris mais j'ai bien réfléchi bien ficelé chez moi tout se défait et chute et se troue je n'ai jamais réussi mais quand on tourne l'essoreuse très fort il y a ce gros trou au milieu de la boîte en plastique j'ai l'impression que Dieu a créé un ciel au milieu de la machine pour me laisser la place d'y plonger mais je suis trop grande après pour l'essoreuse je crois que le chat est mort avant de toucher le sol car soudain il y avait un silence c'était très beau il aurait fallu l'enregistrer pour le mariage oui je te remercie mais je crois que je vais dire non cette histoire de nœuds ça m'angoisse beaucoup trop et le bec et les ongles rouges de l'aube aux doigts de sang quand on volera avec les sœurs entre les nuages je laisserai mon enfant près de toi on sera transpercé par les becs et les ongles de l'aube de la cigogne on sera tellement transpercées des trous et traversées qu'on sera devenues toute la beauté du monde tu t'imagines Arnolphe on sera devenues toute la beauté du monde et le ciel pleurera de l'aube de comment nous serons transpercées des cigognes avec les sœurs les moutons Jésus en couloir et la croix avec les punaises grises il y aura des enfants qui tomberont de nos corps à chaque aiguille des cigognes je suis sûre que ce sera magnifique j'aurais bien aimé être là pour voir mais je suis sûre que tu seras très content très fier de moi sans les nœuds Horace est parti au chant des oiseaux je crois que je me porterais mieux tu sais les chaussures elle me font crier quand je les vois je préfère marcher pieds nus j'ai les genoux en sang les sœurs ont dit que c'était bien pour mon enfant Horace a des souliers vernis quand il souffle je crois que c'est l'amour Arnolphe je crois que je vais te dire non il ne faudra pas être en colère droite c'est les moutons ils broutent la salade dans l'essoreuse c'est pour ça ce trou énorme au milieu les moutons sont venus ils ont tout brouté je ne veux pas que tu sois trop fâché même si il y a de la déception en toi le chat je lui ai pris les deux petits yeux je les ai mis dans un bocal pour voir s'ils allaient pousser j'aimerais bien que les cigognes me ramènent au couvent mais je te le dis pour que les choses soient claires il me semble que ce n'est pas fait pour moi on l'appellera Arnolphe comme toi tu en dis quoi ce sera ravissant je vais dormir maintenant tu me diras demain pour les formalités j'ai essayé de boucher les trous avec le torchon

Adèle Gascuel

## Agnès est un chat !

Une sottise ? Une sottise !

C'est pour cela qu'il l'a choisie. Parce qu'elle devait être aussi servile qu'une bête.

Mais attention Agnès est un chat. Si Arnolphe voulait un animal de compagnie fidèle il fallait choisir un chien. Les chiens s'amuse à obéir à leur maître. Les chats, eux, aiment être nourris, caressés, mais ils sont insaisissables. Ils font semblant d'être dominés. Du jour au lendemain ils peuvent disparaître. Le chat bondit du balcon et s'enfuit pour toujours.

Agnès est un chat qui ne restera pas blotti dans la chaleur du logis aux murs rouges.

On voudrait que le chaton reste chaton et jamais ne grandisse.

On aimerait que ce chaton ait besoin de nous pour le restant de sa vie. On aimerait qu'il vienne frotter sa queue sur nos jambes en miaulant gentiment. On aimerait avoir la possibilité de lui mettre une raclée à chaque fois qu'il fait une bêtise.

Une bêtise. Voilà aussi ce que font les bêtes.

Mignon petit chaton n'empêche pas la bêtise. Agnès peut être sottise, sa bêtise sera d'autant plus innocente, beaucoup plus brûlante de sa froide pureté.

On ne supporte pas lorsque des invités prennent notre petit chaton sur leurs genoux. On sourit d'un sourire crispé. Pourquoi ronronne-t-il sous les caresses de cet étranger ? Merde ! Mais c'est mon chaton. Seul moi peux lui faire des câlins. Seul moi sais le faire ronronner de plaisir. Seul moi peux lui grattouiller la tête et étirer sa colonne en longeant tout son dos jusqu'à la pointe de sa queue. Et on dirait qu'il le fait exprès pour nous énerver ce con. Reviens sur mes genoux ! Vite ! Ou je te fais sortir sous prétexte que tu perds tes poils sur le canapé.

Mais tu ne vois pas que je vais crever si quelqu'un te touche ! Tu ne vois pas que chaque regard qu'on pose sur toi me rend dingue ! Tu ne vois pas que le simple fait que quelqu'un d'autre que moi réussisse à te faire ronronner me rend malade à en gerber. Moi qui t'ai recueilli, choyé, nourri, élevé ! Tes yeux sont-ils aveugles pour ne pas avoir vu que je me suis saigné pour toi ? Depuis toujours je lime tes griffes pour que tu sois douce et lisse. J'ai toujours été prêt de toi ! Je ne suis parti que dix jours et voilà que tu t'amuses à remuer la queue et faire tes yeux de chatte en chaleur à tous les matous qui passent.

Ça n'a rien à voir avec la jalousie, non, c'est que j'estime que tu me dois le respect !

Agnès, je te préviens ! Si t'enfermer ne suffit pas, alors je te crèverai les yeux pour que tu ne puisses pas jeter tes flammes sur d'autres. Et puis je vais te couper les mains, tes mains si blanches de n'avoir jamais vu le soleil, pour que tu ne puisses plus faire de signes envoûtants par delà le balcon. Et tes cheveux, si sensuels et provocateurs, je les déracinerai un à un... oui c'est ça, je vais te raser le crâne ! Mais il restera tes pieds si fins et qui donnent envie d'en lécher chaque orteil....Je trancherai aussi tes pieds ! Ton sourire si tendre pourrait encore attirer l'inconnu. Je démolirai tes dents blanches ; J'écorcherai tes tendres lèvres ; j'arracherai tes fesses dodues ; je broierai tes oreilles ; je disséquerais tes petits seins ronds ; je tordrai tes jambes de déesse ; je retournerai tes bras élégants ; je ferai en sorte que personne ne puisse projeter de désir sur toi.

Agnès, masse informe, pourra désormais se promener dans la rue sans craindre le courroux de son jaloux.

Agnès, moignon vivant, pourra être la femme rêvée d'Arnolphe.

Agnès, femme mutilée, pourra marcher dans la rue sans attirer de regards désireux.

Estime-toi heureuse de ne plus mettre en danger ta relation avec celui qui te protège !

C'est te rendre service, te protéger, te libérer en quelque sorte.

Tu diras merci à celui qui t'a rendue monstrueuse.

Arnolphe tu vis désormais auprès d'un moignon qui ne se déplace qu'aux pulsations de son cœur – seul membre que tu lui as laissé.

C'est l'histoire d'Arnolphe Junior qui ne voulait pas que son petit chaton s'en aille. Il enferma son petit chaton dans sa chambre. La fenêtre qui donnait sur le balcon était ouverte. Lorsque Arnolphe Junior rentra de l'école, il vit au pied du mur, le petit chaton. Le petit chaton n'était pas assez grand pour que la maxime du chat qui retombe toujours sur ses pattes soit vraie. Arnolphe Junior pleura. Il n'avait plus de petit chaton. Il se promit à lui même que la prochaine fois il choisirait un animal plus résistant. Ou bien un animal qui ne penserait pas, qui ne penserait même pas à sauter du balcon. Arnolphe Junior devint Arnolphe et choisit la femme.

Sara Ferroud

**ÉPOUSER UNE SOTTE EST POUR N'ÊTRE POINT SOT**





# C. ROSSET, LE RÉEL, TRAITÉ DE L'IDIOTIE

Post-scriptum au « réel  
et son double »<sup>1</sup>

## 1. NOTE BRÈVE SUR LA SOTTISE.

Les recherches sur l'« essence » de la sottise, qu'elles soient le fait de littérateurs ou de philosophes, portent presque invariablement sur le problème de l'*intelligence* et de son contraire, lequel contraire serait précisément la définition de l'essence de la sottise, à savoir le contraire de l'*intelligence*. Peut-être y a-t-il la comme une erreur initiale de diagnostic qui, pour être universellement admise, entraînerait inévitablement les meilleurs esprits sur des chemins stériles, vers des terrains d'exploration où il n'y a justement rien à apprendre au sujet de la sottise. Car il n'est pas du tout évident que la sottise doive être définie en fonction de et par rapport à l'*intelligence*. Il est possible que la question de la sottise soit une question *autonome*, sans rapports ni frontières communes avec la question de l'*intelligence*. Ignorer cette hétéronomie des deux questions, poser d'emblée l'implication de la sottise et de l'*intelligence* (c'est-à-dire faire de la sottise un défaut

1. *Le Réel et son double*, Gallimard, 1976.

d'intelligence, assimilant sottise et « inintelligence »), reviendrait ainsi à brouiller les cartes, à entretenir une vieille confusion peut-être responsable tant du caractère impénétrable de la sottise que du caractère généralement décevant des études qui lui sont consacrées.

La sottise est donc généralement assimilée à l'inintelligence, considérée comme le contraire de l'intelligence. Ainsi opposera-t-on volontiers, à l'intelligence *attentive*, *agile*, *vigilante*, une sottise considérée comme *endormie*, *aneschésiée*, *momifiée*<sup>2</sup>. Aussitôt se présente à l'esprit une première objection : cet être sclérosé qu'on nous présente comme le sot est une antithèse purement théorique et comme automatique de l'intelligence, mais n'est aucunement le portrait du crétin en chair et en os. Car le crétin que nous connaissons n'est nullement *endormi*, *aneschésié*, *momifié* : au contraire, il est actif, se dépense de tous côtés, est perpétuellement sur la brèche. Force est donc d'abandonner ce critère – critère de la différence entre l'intelligence et la sottise – qui ne nous apprend rien : car si l'intelligence est en état d'alerte, on peut être assuré que, sur ce point du moins, la sottise ne lui cède en rien. Rien en effet d'*attentif*, d'*agile*, de *vigilant*, comme la sottise. Bouvard et Pécuchet, héros indiscutables et indiscutés de la sottise vécue et agie, ne sont pas deux endormis mais deux agités : toujours en quête de connaissance, aux écoutes, aux aguets, sur le qui-vive. On serait tenté de dire de la sottise ce que García Lorca disait du vent : qu'elle *ne dort jamais*.

Parallèlement, on remarquera qu'il est vain d'opposer l'inertie de la sottise à l'interventionnisme de l'intelligence : car la passivité de l'inintelligence ne qualifie aucunement les manifestations, toujours actives et entrepre-

2. Cf. M. Serres, *L'Interférence*, Éd. de Minuit, p. 203.

nantes, de la sottise proprement dite. Sur le plan du moins de l'activité ou, pour mieux dire, de l'activisme, rien ne distingue l'inintelligence de la sottise. Il est certain que, lorsque je ne comprends pas, je reste coi, immobile, inactif : devant des hiéroglyphes, une page de manuel spécialisé, un schéma de psychanalyse avant-gardiste, je suis, en effet, comme endormi et anesthésié. Je n'agis pas, mon cerveau demeure inactif, inemployé. Mais il y a bien de la différence entre ne pas comprendre et être stupide. Il faudrait peut-être ici distinguer entre « sottise négative » et « sottise positive ». La première désigne seulement une non-compréhension, une inintelligence d'une certaine chose : elle n'implique aucune activité, aucune intervention de l'esprit (hors de celle qui consiste à constater : je ne comprends pas) ; elle est pure passivité. La seconde désigne, au contraire, activité et interventionnisme : elle ne consiste pas du tout à ne pas comprendre quelque chose, mais à tirer de son propre fonds quelque idée ou tâche absurdes auxquelles elle entreprend de se dévouer corps et âme ; elle est pure activité. On dit donc sans le savoir une vérité profonde lorsqu'on dit d'un imbécile qu'il est *positivement crétin* car c'est son activisme qui caractérise l'imbécile, et non la passivité ; en sorte qu'il faut distinguer radicalement entre la simple négativité de l'inintelligence et l'indiscutable positivité de la sottise.

L'inintelligence s'en tient, si l'on veut, à un constat de non-compréhension : elle ne réussit pas à capter un certain nombre de messages. Elle reste coite, silencieuse. Aucun rapport, encore une fois, avec la sottise, qui reçoit et émet un nombre infini de messages. La sottise est de nature interventionniste : elle ne consiste pas à mal ou ne pas déchiffrer, mais à continuellement émettre. Elle parle, elle n'a de cesse d'en « rajouter ». L'inintelligence subit la sottise agit : elle garde toujours l'initiative. L'inintelligence est en retrait, se dérobe à un message auquel elle

n'entend rien ; la sottise, elle, va toujours de l'avant. L'inielligence n'est qu'un refus, ou plutôt une impossibilité de participation ; la sottise se manifeste, au contraire, par un perpétuel engagement. L'inielligence ferme des portes : elle signale l'interdiction de certaines voies d'accès à telle ou telle connaissance, rétrécissant ainsi le champ de l'expérience. La sottise ouvre à tout : faisant de n'importe quoi un objet d'attention et d'engagement possible, elle fournit de l'occupation pour la vie (occupation dont Bouvard et Pécuchet font l'expérience grisante). L'inielligence n'est qu'une privation d'existence, qu'un manque de puissance d'agir. La sottise est une vocation, mieux, un sacerdoce, avec ses idoles, ses prêtres, ses fidèles. Décidément, la question de la sottise n'a rien à voir avec celle de l'intelligence ou de la non-intelligence. Intelligence et inielligence d'une part, sottise et non-sottise d'autre part, n'ont véritablement rien en commun, pas même d'être contraires.

On se hasarderait peut-être à conjecturer que la sottise se caractérise plutôt par l'illusion d'un but à atteindre que par l'iniintelligence des moyens mis en œuvre pour atteindre ce but (tout au moins la sottise humaine ; puis-que l'animale, à en croire les spécialistes, bute déjà sur le choix des moyens). La sottise de Bouvard et Pécuchet ne consiste pas à ne pas comprendre, par exemple, la chimie (tâche dont ils se montrent à l'expérience assez capables), mais bien à l'apprendre : c'est-à-dire à estimer que cette prouesse constitue en soi une fin de nature à les combler. L'apologue de la branche coupée, sur laquelle on est assis et dont la chute s'accompagnera, si elle est haut placée, de son propre trépas, fournit ici une illustration classique. Après tout, le bûcheron distrait n'a pas fait d'erreur quant à l'intelligence des moyens ; mais il ne s'est pas suffisamment interrogé sur l'intérêt de la fin qu'il se proposait d'atteindre à l'aide de moyens somme toute intelligents

et efficaces. De la même façon, les imbéciles réussissent généralement dans la tâche qu'ils ont entreprise : ce qui prouve d'abord qu'ils ne manquent pas d'intelligence, thèse que nous voulions ici illustrer, et accessoirement qu'ils sont dangereux (du fait précisément qu'étant intelligents ils réussissent dans leur entreprise).

## 2. LE FÉTICHE VOLÉ OU L'ORIGINAL INTROUVABLE.

Un fétiche indien nous est présenté à la première page de *L'Oreille cassée*, célèbre bande dessinée de Herge : c'est une des pièces du Musée ethnographique qui l'a inventoriée et exposée sous le numéro 3542. Le lendemain matin, on s'avise que le fétiche a disparu, volé pendant la nuit. Le surlendemain matin, réapparition du fétiche à sa place habituelle. Mais c'est une contrefaçon grossière : l'oreille droite du fétiche restitué est intacte, alors que celle de l'original était brisée. On finit par retrouver la piste du voleur qui est parti pour l'Amérique du Sud avec le fétiche véritable, ou du moins qu'il croit être tel ; car le fétiche qu'on découvre dans ses bagages est à son tour un faux, une contrefaçon reconnaissable à son oreille intacte. Où se trouve donc le véritable fétiche ? De longues recherches en Amérique du Sud, dans la patrie d'origine du fétiche, ne donnent aucun résultat décisif. De retour en Europe, on aperçoit inopinément, dans une vitrine d'antiquaire, un fétiche à l'oreille cassée, apparemment donc le fétiche original. Achat immédiat de l'objet qui, comme on va vite s'en apercevoir, n'est malheureusement ni l'original, ni une contrefaçon, mais un double de l'original : il a bien l'oreille cassée mais n'est pas pour autant le fétiche dérobé au musée. Car voici qu'à une autre devanture apparaissent deux doubles du fétiche volé, la paire offerte au prix dérisoire de 17,50 F. Tous

# L'IDIOT F. DOSTOÏEVSKI

Le prince devait au plus tôt réfléchir à ces phénomènes. C'était de toute nécessité, car il était maintenant clair que, même à la gare, il n'avait pas été le jouet d'une hallucination ; un événement d'une réalité indiscutable lui était arrivé, qui se rattachait sans aucun doute à sa précédente obsession. Néanmoins il ne put surmonter une sorte de répugnance intérieure et, renonçant à méditer davantage là-dessus, il porta ses pensées sur un tout autre objet.

Il songea entre autres à la phase par où s'annonçaient ses attaques d'épilepsie quand celles-ci le surprenaient à l'état de veille. En pleine crise d'angoisse, d'hébètement, d'oppression, il lui semblait soudain que son cerveau s'embrasait et que ses forces vitales reprenaient un prodigieux élan. Dans ces instants rapides comme l'éclair, le sentiment de la vie et la conscience se décuplaient pour ainsi dire en lui. Son esprit et son cœur s'illuminaient d'une clarté intense ; toutes ses émotions, tous ses doutes, toutes ses inquiétudes se calmaient à la fois pour se convertir en une souveraine sérénité, faite de joie lumineuse, d'harmonie et d'espérance, à la faveur de laquelle sa raison se haussait jusqu'à la compréhension des causes finales.

Mais ces moments radieux ne faisaient que préluder à la seconde décisive (car cette autre phase ne durait jamais plus d'une seconde) qui précédait immédiatement l'accès. Cette seconde était positivement au-dessus de ses forces. Quand, une fois rendu à la santé, le prince se remémorait les prodromes de ses attaques, il se disait souvent : ces éclairs de lucidité, où l'hyperesthésie de la sensibilité et de la conscience fait surgir une forme de « vie supérieure », ne sont que des phénomènes morbides, des altérations de l'état normal ; loin donc de se rattacher à une vie supérieure, ils rentrent au contraire dans les manifestations les plus inférieures de l'être.

Cependant il aboutissait à une conclusion des plus paradoxales : « Qu'importe que mon état soit morbide ? Qu'importe que cette exaltation soit un phénomène anormal, si l'instant qu'elle fait naître, évoqué et analysé par moi quand je reviens à la santé, s'avère comme atteignant une harmonie et une beauté supérieures, et si cet instant me procure, à un degré inouï, insoupçonné, un sentiment de plénitude, de mesure, d'apaisement et de fusion, dans un élan de prière, avec la plus haute synthèse de la vie ? »

Ces expressions nébuleuses lui semblaient parfaitement intelligibles, quoique encore trop faibles. Il ne doutait pas, il n'admettait pas que l'on pût douter que les sensations décrites réalisassent en effet « la beauté et la prière », avec une « haute synthèse de la vie ». Mais ces visions n'avaient-elles pas quelque chose de comparable aux hallucinations fallacieuses que procurent le haschich, l'opium ou vin, et qui abrutissent l'esprit en déformant l'âme ? Il pouvait sainement raisonner à ce sujet une fois que l'attaque était passée. Ces instants, pour les définir d'un mot, se caractérisent par une fulguration de la conscience et pas une suprême exaltation de l'émotivité subjective. Si, à cette seconde, c'est-à-dire à la dernière période de conscience avant l'accès, il avait eu le temps de se dire clairement et délibérément : « Oui, pour ce moment on donnerait toute une vie », c'est qu'à lui seul, ce moment -là valait bien, en effet, toute une vie.

# Georges Brassens, La non-demande en mariage

Ma mie, de grâce, ne mettons  
Pas sous la gorge à Cupidon  
Sa propre flèche,  
Tant d'amoureux l'ont essayé  
Qui, de leur bonheur, ont payé  
Ce sacrilège...

J'ai l'honneur de  
Ne pas te demander ta main,  
Ne gravons pas  
Nos noms au bas  
D'un parchemin.

Laissons le champs libre à oiseaux,  
Nous serons tous les deux prisonniers sur parole,  
Au diable, les maîtresses qu'eux  
Qui attachent les cœurs aux queues  
Des casseroles!

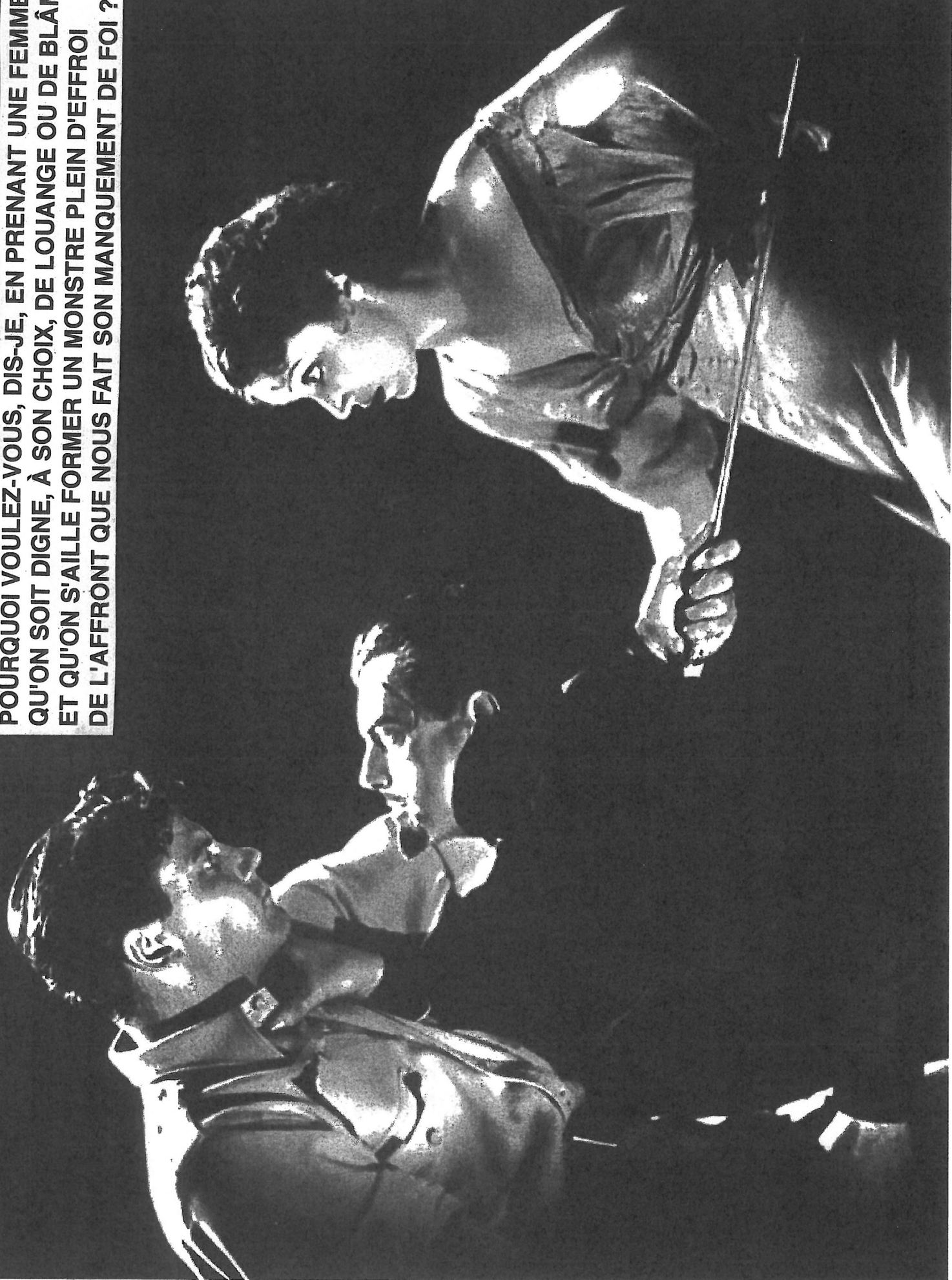
Vénus se fait vieille souvent  
Elle perd son latin devant  
La lèche-frite  
A aucun prix, moi je ne veux  
Effeuiller dans le pot-au-feu  
La marguerite.

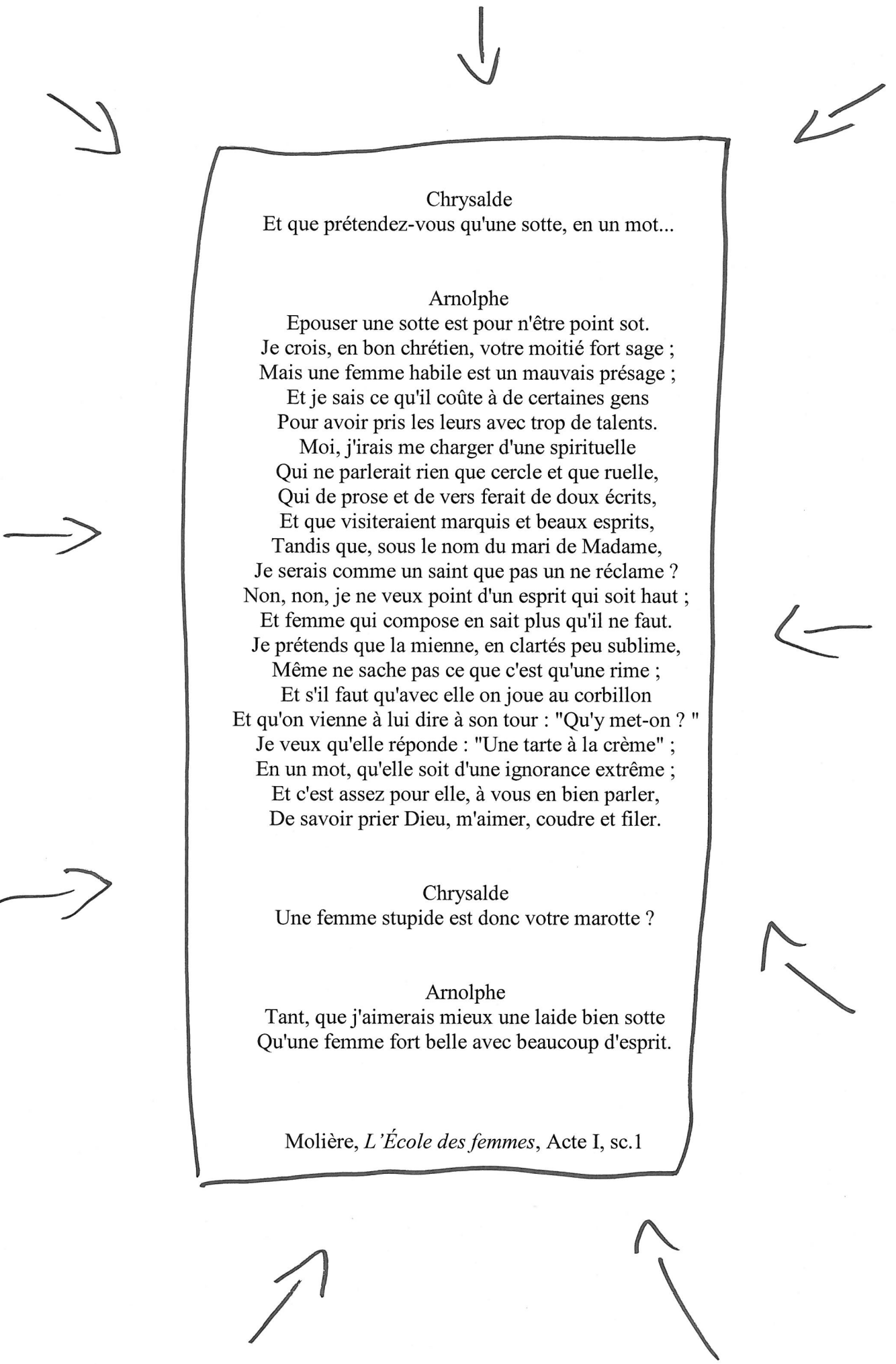
On leur ôte bien des attraits,  
En dévoilant trop les secrets  
De Mélusine.  
L'encre des billets doux pâlit  
Vite entre les feuillets des livres de cuisine.

Il peut sembler de tout repos  
De mettre à l'ombre, au fond d'un pot  
De confiture,  
La jolie pomme défendue,  
Mais elle est cuite, elle a perdu  
Son goût "nature".

De servante n'ai pas besoin,  
Et du ménage et de ses soins  
Je te dispense...  
Qu'en éternelle fiancée,  
A la dame de mes pensées  
Toujours je pense...

**POURQUOI VOULEZ-VOUS, DIS-JE, EN PRENANT UNE FEMME  
QU'ON SOIT DIGNE, À SON CHOIX, DE LOUANGE OU DE BLÂME  
ET QU'ON S'AILLE FORMER UN MONSTRE PLEIN D'EFFROI  
DE L'AFFRONT QUE NOUS FAIT SON MANQUEMENT DE FOI ?**





Chrysalde

Et que prétendez-vous qu'une sotte, en un mot...

Arnolphe

Epouser une sotte est pour n'être point sot.  
Je crois, en bon chrétien, votre moitié fort sage ;  
Mais une femme habile est un mauvais présage ;  
Et je sais ce qu'il coûte à de certaines gens  
Pour avoir pris les leurs avec trop de talents.  
Moi, j'irais me charger d'une spirituelle  
Qui ne parlerait rien que cercle et que ruelle,  
Qui de prose et de vers ferait de doux écrits,  
Et que visiteraient marquis et beaux esprits,  
Tandis que, sous le nom du mari de Madame,  
Je serais comme un saint que pas un ne réclame ?  
Non, non, je ne veux point d'un esprit qui soit haut ;  
Et femme qui compose en sait plus qu'il ne faut.  
Je prétends que la mienne, en clartés peu sublime,  
Même ne sache pas ce que c'est qu'une rime ;  
Et s'il faut qu'avec elle on joue au corbillon  
Et qu'on vienne à lui dire à son tour : "Qu'y met-on ?"  
Je veux qu'elle réponde : "Une tarte à la crème" ;  
En un mot, qu'elle soit d'une ignorance extrême ;  
Et c'est assez pour elle, à vous en bien parler,  
De savoir prier Dieu, m'aimer, coudre et filer.

Chrysalde

Une femme stupide est donc votre marotte ?

Arnolphe

Tant, que j'aimerais mieux une laide bien sotte  
Qu'une femme fort belle avec beaucoup d'esprit.

Molière, *L'École des femmes*, Acte I, sc.1

# G. FLAUBERT, BOUVARD ET PÉCUCHE

## I

Comme il faisait une chaleur de 33 degrés, le boulevard Bourdon se trouvait absolument désert.

Plus bas, le canal Saint-Martin, fermé par les deux écluses, étalait en ligne droite son eau couleur d'encre. Il y avait au milieu un bateau plein de bois, et sur la berge deux rangs de barriques.

Au delà du canal, entre les maisons que séparent des chantiers, le grand ciel pur se découpait en plaques d'outremer, et sous la réverbération du soleil, les façades blanches, les toits d'ardoises, les quais de granit éblouissaient. Une rumeur confuse montait au loin dans l'atmosphère tiède ; et tout semblait engourdi par le désœuvrement du dimanche et la tristesse des jours d'été.

Deux hommes parurent.

L'un venait de la Bastille, l'autre du Jardin des Plantes. Le plus grand, vêtu de toile, marchait le chapeau en arrière, le gilet déboutonné et sa cravate à la main. Le plus petit, dont le corps disparaissait dans une redingote marron, baissait la tête sous une casquette à visière pointue.

Quand ils furent arrivés au milieu du boulevard, ils s'assirent, à la même minute, sur le même banc.

Pour s'essuyer le front, ils retirèrent leurs coiffures, que chacun posa près de soi ; et le petit homme aperçut, écrit dans le chapeau de son voisin : Bouvard ; pendant que celui-ci distinguait aisément dans la casquette du particulier en redingote le mot : Pécuchet.

— Tiens, dit-il, nous avons eu la même idée, celle d'inscrire notre nom dans nos couvre-chefs.

— Mon Dieu, oui, on pourrait prendre le mien à mon bureau !

— C'est comme moi, je suis employé.

Alors ils se considérèrent.

L'aspect aimable de Bouvard charma de suite Pécuchet.

Ses yeux bleuâtres, toujours entre-clos, souriaient dans son visage coloré. Un pantalon à grand-pont, qui godait par le bas sur des souliers de castor, moulait son ventre, faisait bouffer sa chemise à la ceinture ; et ses cheveux blonds, frisés d'eux-mêmes en boucles légères, lui donnaient quelque chose d'enfantin.

Il poussait du bout des lèvres une espèce de sifflement continu.

L'air sérieux de Pécuchet frappa Bouvard.

On aurait dit qu'il portait une perruque, tant les mèches garnissant son crâne élevé étaient plates et noires. Sa figure semblait toute en profil, à cause du nez qui descendait très bas. Ses jambes, prises dans des tuyaux de lasting, manquaient de proportion avec la longueur du buste, et il avait une voix forte, caverneuse.

Cette exclamation lui échappa :

— Comme on serait bien à la campagne !

Mais la banlieue, selon Bouvard, était assommante par le tapage des guinguettes. Pécuchet pensait



de même. Il commençait néanmoins à se sentir fatigué de la capitale, Bouvard aussi.

Et leurs yeux erraient sur des tas de pierres à bâtir, sur l'eau hideuse où une botte de paille flottait, sur la cheminée d'une usine se dressant à l'horizon ; des miasmes d'égout s'exhalaient. Ils se tournèrent de l'autre côté. Alors ils eurent devant eux les murs du Grenier d'abondance.

Décidément (et Pécuchet en était surpris) on avait encore plus chaud dans les rues que chez soi !

Bouvard l'engagea à mettre bas sa redingote. Lui, il se moquait du qu'en-dira-t-on !

Tout à coup un ivrogne traversa en zigzag le trottoir ; et, à propos des ouvriers, ils entamèrent une conversation politique. Leurs opinions étaient les mêmes, bien que Bouvard fût peut-être plus libéral.

Un bruit de ferrailles sonna sur le pavé dans un tourbillon de poussière : c'étaient trois calèches de remise qui s'en allaient vers Bercy, promenant une mariée avec son bouquet, des bourgeois en cravate blanche, des dames enfouies jusqu'aux aisselles dans leur jupon, deux ou trois petites filles, un collégien.

La vue de cette noce amena Bouvard et Pécuchet à parler des femmes, qu'ils déclarèrent frivoles, acariâtres, têtues. Malgré cela, elles étaient souvent meilleures que les hommes ; d'autres fois elles étaient pires. Bref, il valait mieux vivre sans elles ; aussi Pécuchet était resté célibataire.

— Moi, je suis veuf, dit Bouvard, et sans enfants !

— C'est peut-être un bonheur pour vous ? Mais la solitude à la longue était bien triste.

Puis, au bord du quai parut une fille de joie avec un soldat. Blême, les cheveux noirs et marquée de petite vérole, elle s'appuyait sur le bras du militaire, en traînant des savates et balançant les hanches.

Quand elle fut plus loin, Bouvard se permit une réflexion obscène. Pécuchet devint très rouge, et sans doute pour s'éviter de répondre, lui désigna du regard un prêtre qui s'avavançait.

L'ecclésiastique descendit avec lenteur l'avenue des maigres ormeaux jalonnant le trottoir, et Bouvard, dès qu'il n'aperçut plus le tricorne, se déclara soulagé, car il exécrait les jésuites. Pécuchet, sans les absoudre, montra quelque déférence pour la religion.

Cependant le crépuscule tombait, et des persiennes en face s'étaient relevées. Les passants devinrent plus nombreux. Sept heures sonnèrent.

Leurs paroles coulaient intarissablement, les remarques succédant aux anecdotes, les aperçus philosophiques aux considérations individuelles. Ils dénigrèrent le corps des ponts et chaussées, la régie des tabacs, le commerce, les théâtres, notre marine et tout le genre humain, comme des gens qui ont subi de grands déboires. Chacun en écoutant l'autre retrouvait des parties de lui-même oubliées. Et bien qu'ils eussent passé l'âge des émotions naïves, ils éprouvaient un plaisir nouveau, une sorte d'épanouissement, le charme des tendresses à leur début.

Vingt fois ils s'étaient levés, s'étaient rassis et avaient fait la longueur du boulevard, depuis l'écluse d'amont jusqu'à l'écluse d'aval, chaque fois voulant s'en aller, n'en ayant pas la force, retenus par une fascination.

# G. DARIO, L'IMPOSSIBLE PENSÉE. DELEUZE ET LA QUESTION DE LA BÊTISE

~~de l'activité en général, de l'activité comme création même qui finira par entraîner les espaces infinis au-delà de l'humain~~ Comme Deleuze lui-même le relèvera pour Bergson, la tâche de la philosophie n'a jamais été et ne sera jamais celle de déterminer les conditions d'équilibre propres à l'humain. « Nous ouvrir à l'inhumain et au surhumain (des Durées inférieures ou supérieures à la nôtre...), dépasser la condition humaine, tel est le sens de la philosophie, pour autant que notre condition nous condamne à vivre parmi les mixtes mal analysés, et à être nous-même un mixte mal analysé. »

Dans cette tâche philosophique il y a aussi toute l'impossibilité même d'une pensée qui, en se déployant hors de ses limites, devra nécessairement compter avec sa propre impossibilité, au moment précis où, forçant ses limites, elle se trouve en présence de la radicalité de son altérité absolue et irréductible. Voilà pourquoi « les philosophes ont cherché à élaborer un matériau de pensée très complexe pour rendre sensibles des forces qui ne sont pas pensables par elles-mêmes. Pour expliquer cet aspect, Deleuze lui-même, comme à son habitude, trace un parallèle entre la philosophie et la musique ou l'art en général. Chez ces derniers, ce qui compte ce ne sont pas les modalités de production proprement humaines qui, en se réverbérant sur elles-mêmes, tendent à sonder les possibilités de ces mêmes modalités de production et de réception, mais ce qui permet l'ouverture d'un discours, qui, en forçant les limites de l'humain, ouvre à une possibilité de contact de forces qui sinon ne seraient pas recevables en elles-mêmes, pas recevables en un sens humain. « En philosophie, il s'agit d'une pensée impossible, c'est-à-dire de rendre pensable par un écheveau de pensées très complexe, des forces qui ne sont pas pensables. » Le discours philosophique qui en dérive sera formé par un « langage qui devient mineur, qui projette d'être minoré au lieu de se corriger dans l'orthopédie linguistique du sens exact ».

Or, dans cette pratique philosophique qui, simultanément, tout en se plaçant à l'intérieur, au cœur même de l'exercice philosophique occidental, et plus encore, pour cette raison même, finit par le bouleverser intimement, en jouant le platonisme, autre nom de la philosophie, contre lui-même, l'accent est déplacé sur l'inopportun, sur les états de minorité.

« Renverser, avec Deleuze, le platonisme, c'est se déplacer insidieusement en lui, descendre d'un cran, aller jusqu'à ce petit geste – discret, mais *moral* – qui exclut le simulacre ; c'est aussi se décaler légèrement par rapport à lui, ouvrir la porte, à droite ou à gauche, pour le bavardage d'à côté ; c'est instaurer une autre série décrochée et divergente ; c'est constituer, par ce petit saut latéral, un paraplatonisme découronné. Convertir le platonisme (travail du sérieux), c'est l'incliner à plus de pitié pour le réel, pour le monde et pour le temps. Subvertir le platonisme, c'est le prendre de haut (distance verticale de l'ironie) et le ressaisir dans son origine. Pervertir le platonisme, c'est le filer jusqu'en son extrême détail, c'est descendre (selon la gravitation propre à l'humour) jusqu'à ce cheveu, cette crasse sous l'ongle qui ne méritent point l'honneur d'une idée [...].

Plutôt que de dénoncer le grand oubli qui aurait inauguré l'Occident, Deleuze, avec une patience de généalogiste nietzschéen, pointe toute une foule de petites impuretés, de mesquines compromissions. Il traque les minuscules, les répétitives lâchetés, tous ces linéaments de sottise, de vanité, de complaisance qui ne cessent de nourrir, au jour le jour, le champignon philosophique. « Ridicules radicules », dirait Leiris. Nous sommes tous de bon sens ; chacun peut se tromper, mais nul n'est bête (nul d'entre nous, bien sûr) ; sans bonne volonté, point de pensée ; tout vrai problème doit avoir une solution, car nous sommes à l'école d'un maître qui n'interroge qu'à partir des réponses toutes écrites de son cahier ; le monde, c'est notre classe. Infimes croyances... Mais quoi ? la tyrannie d'une volonté bonne, l'obligation de penser « en commun » avec les autres, la domination du modèle pédagogique, et surtout l'exclusion de la bêtise, c'est là toute une vilaine morale de la pensée, dont il serait facile sans doute de déchiffrer le jeu dans notre société. Il faut nous en affranchir. Or, à pervertir cette morale, c'est toute la philosophie qu'on déplace. »

C'est ainsi que Foucault, dans un essai célèbre qui rendait compte de *Différence et répétition* et *Logique du sens*, mettait l'accent sur les éléments autour desquels tourne la réflexion de Deleuze. Or, il faut souligner que le fait de repenser l'exclusion de la bêtise ou de la bestialité, loin de représenter l'un des motifs, quoique *primum inter pares*, d'un bouleversement moral, devient le pivot autour duquel faire tourner le déplacement auquel Deleuze soumet l'exercice philosophique, pratique théorique à l'intérieur

de laquelle une activité théorique n'est plus séparable d'un *ethos* de la pensée dont l'objectif reste d'« atteindre une zone pré-individuelle et absolument impersonnelle au delà de toute idée de conscience ». Il s'agit en effet d'un travail interminable qui investit principalement la condition même de la méthode philosophique comme chemin de la pensée, d'où cet aspect de boiterie qui modèlera à nouveau la structure même du cheminement majestueux de la pensée, entendu comme cheminement majestueux de la pensée et comme pensée du cheminement majestueux même, qui ne se constituera plus à partir d'une téléologie linéaire.

Ce qui est une incertitude selon le modèle téléologique devient dans la philosophie de Deleuze la plus grande occasion, mesurée selon le paradigme de l'usage qui imposera « la question de l'utilisation de l'histoire de la philosophie » comme de toute autre histoire, de l'Histoire en général. Si dans *Logique du sens* Deleuze montre que le sens est un effet, la production d'une pratique signifiante à l'origine de laquelle on ne trouvera qu'une concaténation infinie de pratiques et de jeux de signification, sans points fixes ni origine du sens d'où pouvoir partir, alors l'histoire même, comme histoire du sens – et l'histoire de la philosophie comme pratique du sens est exactement l'histoire de ce sens –, se décomposera sous l'effet de cette nouvelle loupe prismatique qui nous permettra d'en redécouvrir un effet kaléidoscopique que des millénaires de platonisme avaient essayé de nous cacher.

L'histoire est toujours plurielle, dans la mesure où elle n'existe pas, si ce n'est à partir de la possibilité qu'elle a d'être racontée. La meilleure ressource à laquelle nous pourrions alors avoir recours, en relisant l'histoire selon le paradigme de l'usage, sera d'en faire émerger la multiplicité de sens possibles en décomposant et recomposant les éléments qui n'existent par eux-mêmes que comme effet de signification, pour former de nouvelles unités signifiantes.

« Il nous semble que l'histoire de la philosophie doit jouer un rôle assez analogue à celui d'un *collage* dans une peinture. L'histoire de la philosophie, c'est la reproduction de la philosophie même. Il faudrait que le compte rendu en histoire de la philosophie agisse comme un véritable double, et comporte la modification maxima propre au double. (On imagine un Hegel *philosophiquement* barbu, un Marx *philosophiquement* glabre au même titre qu'une Joconde moustachue). Il faudrait arriver à raconter un livre réel de la philosophie passée comme si c'était un livre imaginaire et feint. »

Ce travail interminable comme tout travail de création vise moins à la réalisation, comme le suggère Agamben, d'une zone pré-individuelle que (justement parce qu'il est interminable) à la désagrégation de toute dialectique individuelle/pré-individuelle, consciente/inconsciente, humaine/animale... Il ne s'agit pas ici de substituer, dans une logique de renversement, un pôle dialectique à un autre, action qui aurait comme résultat immédiat de confirmer cette même tradition de la pensée philosophique que l'on prétend solliciter, mais plutôt de suivre et de prolonger une saison de création philosophique *pour les bêtes*, pour les animaux, pour tout ce qui jusqu'à présent a été considéré comme appartenant à un règne mineur.

On peut admettre sans doute que les relations de sexe ont donné lieu, dans toute société, à un dispositif d'alliance : système de mariage, de fixation et de développement des parentés, de transmission des noms et des biens. Ce dispositif d'alliance, avec les mécanismes de contrainte qui l'assurent, avec le savoir souvent complexe qu'il appelle, a perdu de son importance, à mesure que les processus économiques et que les structures politiques ne pouvaient plus trouver en lui un instrument adéquat ou un support suffisant. Les sociétés occidentales modernes ont inventé et mis en place, surtout à partir du xviii<sup>e</sup> siècle, un nouveau dispositif qui se superpose à lui, et sans lui donner congé, a contribué à en réduire l'importance. C'est le dispositif de sexualité : comme le dispositif d'alliance, il se branche sur les partenaires sexuels; mais selon un tout autre mode. On pourrait les opposer terme à terme. Le dispositif d'alliance se charpente autour d'un système de règles définissant le permis et le défendu, le prescrit et l'illicite; le dispositif de sexualité fonctionne d'après des techniques mobiles, polymorphes et conjoncturelles de pouvoir. Le dispositif d'alliance a, parmi ses objectifs principaux, de reproduire le jeu des relations et de maintenir la loi qui les régit; le dispositif de sexualité engendre en revanche une extension permanente des domaines et des formes de contrôle. Pour le premier, ce qui est pertinent, c'est le lien entre des partenaires au statut défini; pour le second, ce sont les sensations du corps, la qualité des plaisirs, la nature

des impressions aussi ténues ou imperceptibles qu'elles soient. Enfin si le dispositif d'alliance est fortement articulé sur l'économie à cause du rôle qu'il peut jouer dans la transmission ou la circulation des richesses, le dispositif de sexualité est lié à l'économie par des relais nombreux et subtils, mais dont le principal est le corps qui produit et qui consomme. D'un mot, le dispositif d'alliance est ordonné sans doute à une homéostasie du corps social qu'il a pour fonction de maintenir; de là son lien privilégié avec le droit; de là aussi le fait que le temps fort pour lui, c'est la « reproduction ». Le dispositif de sexualité a pour raison d'être non de se reproduire, mais de proliférer, d'innover, d'annexer, d'inventer, de pénétrer les corps de façon de plus en plus détaillée et de contrôler les populations de manière de plus en plus globale. Il faut donc admettre trois ou quatre thèses contraires à celle que suppose le thème d'une sexualité réprimée par les formes modernes de la société. La sexualité est liée à des dispositifs récents de pouvoir; elle a été en expansion croissante depuis le xviii<sup>e</sup> siècle; l'agencement qui l'a soutenue depuis lors n'est pas ordonné à la reproduction; il a été lié dès l'origine à une intensification du corps — à sa valorisation comme objet de savoir et comme élément dans les rapports de pouvoir.

Dire que le dispositif de sexualité s'est substitué au dispositif d'alliance ne serait pas exact. On peut imaginer qu'un jour peut-être il l'aura remplacé. Mais de fait, aujourd'hui, s'il tend à le

recouvrir, il ne l'a pas effacé ni rendu inutile. Historiquement d'ailleurs, c'est autour et à partir du dispositif d'alliance que celui de sexualité s'est mis en place. La pratique de la pénitence puis de l'examen de conscience et de la direction spirituelle en a été le noyau formateur : or, on l'avu<sup>1</sup>, ce qui fut d'abord en jeu au tribunal de la pénitence, c'était le sexe en tant que support de relations; la question posée était celle du commerce permis ou défendu (adultère, rapport hors mariage, relation avec une personne interdite par le sang ou le statut, caractère légitime ou non de l'acte de conjonction); puis peu à peu avec la nouvelle pastorale — et son application dans les séminaires, les collèges et les couvents on est passé d'une problématique de la relation à une problématique de la « chair », c'est-à-dire du corps, de la sensation, de la nature du plaisir, des mouvements les plus secrets de la concupis-  
cence, des formes subtiles de la délectation et du consentement. La « sexualité » était en train de naître, de naître d'une technique de pouvoir qui avait été à l'origine centrée sur l'alliance. Depuis, elle n'a pas cessé de fonctionner par rapport à un système d'alliance et en prenant appui sur lui. La cellule familiale, telle qu'elle a été valorisée au cours du xviii<sup>e</sup> siècle, a permis que sur ses deux dimensions principales l'axe mari-femme et l'axe parents-enfants se développent les éléments principaux du dispositif de sexualité (le corps féminin, la précocité infantile, la régula-

1. Cf. *supra*, p. 51.

tion des naissances et, dans une moindre mesure sans doute, la spécification des pervers). Il ne faut pas comprendre la famille sous sa forme contemporaine comme une structure sociale, économique et politique d'alliance qui exclut la sexualité ou du moins la bride, l'atténue autant qu'il est possible et n'en retient que les fonctions utiles. Elle a pour rôle au contraire de l'ancrer et d'en constituer le support permanent. Elle assure la production d'une sexualité qui n'est pas homogène aux privilèges de l'alliance, tout en permettant que les systèmes de l'alliance soient traversés de toute une nouvelle tactique de pouvoir qu'ils ignoraient jusque-là. La famille est l'échangeur de la sexualité et de l'alliance : elle transporte la loi et la dimension juridique dans le dispositif de sexualité; et elle transporte l'économie du plaisir et l'intensité des sensations dans le régime de l'alliance.

~~Cet épingleage du dispositif d'alliance et du dispositif de sexualité dans la forme de la famille permet de comprendre un certain nombre de faits : que la famille soit devenue depuis le xviii<sup>e</sup> siècle un lieu obligatoire d'affects, de sentiments, d'amour; que la sexualité ait pour point privilégié d'éclosion la famille; que pour cette raison elle naisse « incestueuse ». Il se peut bien que dans les sociétés où prédominent les dispositifs d'alliance l'interdiction de l'inceste soit une règle fonctionnellement indispensable. Mais dans une société comme la nôtre, où la famille est le foyer le plus actif de la sexualité, et où ce sont sans doute les exigences de celle-ci qui main-~~

# J-M. SAUVÉ (vice-président du Conseil d'État) La nature de l'institution du mariage

Le mariage – sujet d'actualité s'il en est dans les îles britanniques !- est à bien des égards un miroir de la société qui l'institue. Car le mariage a d'abord été, et est encore, une institution sociale. Contrat passé entre deux familles, il fut intimement lié à la citoyenneté de la ville dans la Grèce antique, tout comme il fut réservé aux seuls citoyens de Rome-. Sacrement de l'Eglise catholique, il unit les époux entre eux et ceux-ci à l'Eglise et, par suite, à la communauté des fidèles. Geste politique, le mariage fut aussi longtemps au cœur des alliances et des guerres en Europe : il conduisit même un roi d'Angleterre sur le trône de France : c'est dire son importance !

En tant qu'institution, le mariage est souvent présenté comme un fondement, voire le fondement élémentaire de l'organisation de la société. En témoigne l'article 41 de la Constitution de l'Irlande, qui fait de la famille la « base nécessaire de l'ordre social » et le mariage le fondement de la famille. Mais le mariage, autant qu'une institution, est aussi l'union de deux personnes. Paul Hervieu, membre de la commission instaurée en 1904 pour la révision du code civil français, proposait d'ailleurs d'inscrire parmi les devoirs des époux, à côté de la fidélité, du secours et de l'assistance... l'amour ! La réforme alors envisagée du code civil n'a pas eu lieu. Mais le mariage n'en a pas moins continué d'évoluer dans une direction qui reflétait en grande partie la proposition faite par Paul Hervieu : d'institution sociale, le mariage n'est-il pas devenu aujourd'hui, avant tout, l'expression d'une relation humaine entre deux personnes et le lieu, pour chacune d'elles et toutes deux ensemble, d'une forme d'accomplissement personnel ?

De fait, le mariage présente aujourd'hui trois caractéristiques qui traduisent une telle évolution :

- il est fondé sur le principe d'égalité (I) ;
- il est l'expression d'une liberté (II) ;
- il relève d'un statut personnel et il est, de ce fait, ouvert aux influences réciproques des cultures et traditions nationales, comme de leurs évolutions (III).

## I. Le principe d'égalité est devenu le fondement du mariage.

Le mariage, tel qu'il s'est construit historiquement et tel que le droit l'organisait et l'exprimait, se présentait à bien des égards comme la traduction d'une certaine conception de l'ordre social, fondée sur une organisation patriarcale, la légitimité exclusive de cette union et une dévolution très hiérarchique et stable des fonctions et droits au sein de la famille. L'article 213 du code civil français de 1804, aux termes duquel « le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari » a sans doute bien exprimé cette conception. Blackstone l'a également soulignée, non sans un certain humour, en écrivant que par le mariage, l'homme et la femme ne forment qu'un seul corps... celui de l'homme.

La « révolution tranquille » qu'a connue le mariage au cours des deux derniers siècles et qui reflète l'évolution de la société, a conduit à cet égard à un bouleversement profond. De fait, à tout le moins en France et, sans doute, dans la plupart des États occidentaux, c'est aujourd'hui le principe d'égalité qui façonne l'union maritale.

A.- Le principe d'égalité dans le mariage se traduit d'abord par la reconnaissance juridique de l'égalité des droits et des devoirs entre les deux époux.

1.- Ainsi, en France, la législation sur le mariage, après avoir progressivement reconnu une plus grande liberté aux épouses – comme celle de disposer de leur salaire - et fait disparaître

le devoir d'obéissance, puis l'idée de « puissance maritale », a définitivement aboli, par deux lois adoptées en 1970 et 1975, toute discrimination des droits et devoirs entre les deux époux, en abrogeant notamment toute référence à la notion même de « chef de famille » et en faisant désormais de la notion de « communauté de vie » le fondement juridique de cette union.

2.- Cette reconnaissance de la réciprocité des droits et des devoirs, qui se traduit par le principe de la contribution commune des époux aux charges du mariage, a également eu pour corollaire la reconnaissance de leur égal pouvoir de direction sur la famille. L'article 213 du code civil français, dans sa rédaction actuelle, dispose ainsi que : « Les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille. Ils pourvoient à l'éducation des enfants et préparent leur avenir ». L'entente conjugale, la confiance et le respect mutuel entre les époux, mais aussi l'autonomie de chacun d'eux, en un mot leur relation personnelle, sont ainsi devenus, dans le prolongement du principe d'égalité, les véritables éléments constitutifs du mariage.

B.- Alors que, traditionnellement, seul le mariage avait pour effet de rendre légitime la filiation et de conférer aux enfants les droits qui en découlent, la consécration du principe d'égalité comme fondement du mariage s'est également traduite par la reconnaissance, aujourd'hui quasi-complète, d'une égalité des droits familiaux, hors même de l'institution maritale.

1.- En France, cette évolution a été entamée par une loi du 3 janvier 1972, qui a posé le principe de l'égalité des droits entre les enfants légitimes et les enfants « naturels » (nés hors mariage). Elle a connu un aboutissement, au début des années 2000, avec la suppression des discriminations qui frappaient encore les enfants adultérins et la suppression de toute référence, dans le code civil, à la notion même d'enfant légitime et d'enfant naturel. Tous les enfants dont la filiation est légalement établie ont donc aujourd'hui les mêmes droits et les mêmes devoirs dans leurs rapports avec leurs père et mère.

2.- La conséquence de cette évolution est qu'il existe aujourd'hui, juridiquement et dans les faits, une distinction de plus en plus prononcée, une sorte de découplage, si l'on ose dire, entre le mariage et la notion de famille et ce, dans toute l'Europe, dès lors que les évolutions françaises en la matière ont été prolongées, voire précédées, par des évolutions intervenues dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Celle-ci avait ainsi jugé, dès son arrêt *Marckx c/ Belgique* du 13 juin 1979, que la légitime volonté de protéger la famille traditionnelle ne pouvait conduire à des mesures discriminant la famille naturelle.

## II. Le mariage est devenu, aujourd'hui, l'expression d'une liberté individuelle.

Le droit au mariage est, en Europe, un droit fondamental expressément garanti par l'article 12 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La liberté de se marier relève, quant à elle, de la liberté individuelle, ainsi que l'a jugé, par exemple, le Conseil constitutionnel français. Il en découle notamment que, si les pouvoirs publics peuvent instaurer des procédures permettant d'annuler les mariages dits « blancs », en particulier ceux conclus entre un ressortissant étranger et un ressortissant national, c'est-à-dire contractés pour des motifs étrangers à l'union maritale, ils ne peuvent mettre en place des procédures préalables de contrôle qui auraient pour effet de restreindre cette liberté.

Mais plus encore que la consécration du mariage comme droit ou liberté fondamentale, l'affirmation du mariage comme expression d'une liberté –et, partant, son affaiblissement comme institution sociale– résulte avant tout de la consécration de la liberté des époux de

pouvoir divorcer et de l'affirmation croissante d'une liberté ouverte à tous de pouvoir, ou non, se marier.

A.- La volonté de laisser aux époux la faculté de se séparer trouve certes des origines anciennes – auxquelles les charmes d'Anne Boleyn n'ont pas été étrangers-. Mais la consécration d'une véritable liberté de divorcer est une évolution somme toute assez récente dans la plupart des États européens. Elle s'est faite principalement en deux étapes.

1.- La première de ces étapes a été la naissance de ce que l'on pourrait appeler le « divorce-sanction ». La loi dite « Naquet » du 27 juillet 1884 a ainsi rétabli le divorce en France, mais seulement pour trois causes déterminées : l'adultère, les sévices et les injures graves, la condamnation à une peine afflictive et infamante. Je crois savoir que, à bien des égards, la législation irlandaise a été relativement analogue jusqu'en 1996, sous réserve que la séparation ne pouvait en principe conduire qu'à une séparation de fait et non à la dissolution du mariage. En Angleterre, de manière analogue, le *Matrimonial causes act* de 1857 a certes introduit le divorce judiciaire, mais, là encore, uniquement pour des causes déterminées, telles que l'adultère, la bigamie, l'inceste, la cruauté entre les époux ou la désertion pendant plus de deux ans.

2.- La seconde étape de cette évolution est la généralisation de ce que l'on pourrait qualifier de « divorce faillite » ou de « divorce-liberté ». C'est cette seconde étape qui traduit avec évidence l'évolution du mariage d'un statut d'institution sociale à un statut de communauté de vie entre deux individus, fondée essentiellement sur une relation personnelle qui, par définition, peut aussi se distendre. En France, cette seconde étape résulte de la reconnaissance de la faculté de divorce par consentement mutuel par la loi du 11 juillet 1975 portant réforme du divorce. En Irlande, le divorce a, me semble-t-il, été introduit dans la Constitution à la suite du référendum du 24 novembre 1995 et au Royaume-Uni, c'est le *Marriage causes act* de 1973 qui a introduit comme fondement du divorce la notion de fin irrémédiable de l'union maritale. L'existence d'un règlement européen relatif à l'exécution des décisions en matière matrimoniale, qui vise notamment les jugements de divorce, est à bien des égards l'expression de cette généralisation, en Europe, de la faculté de dissoudre le mariage.

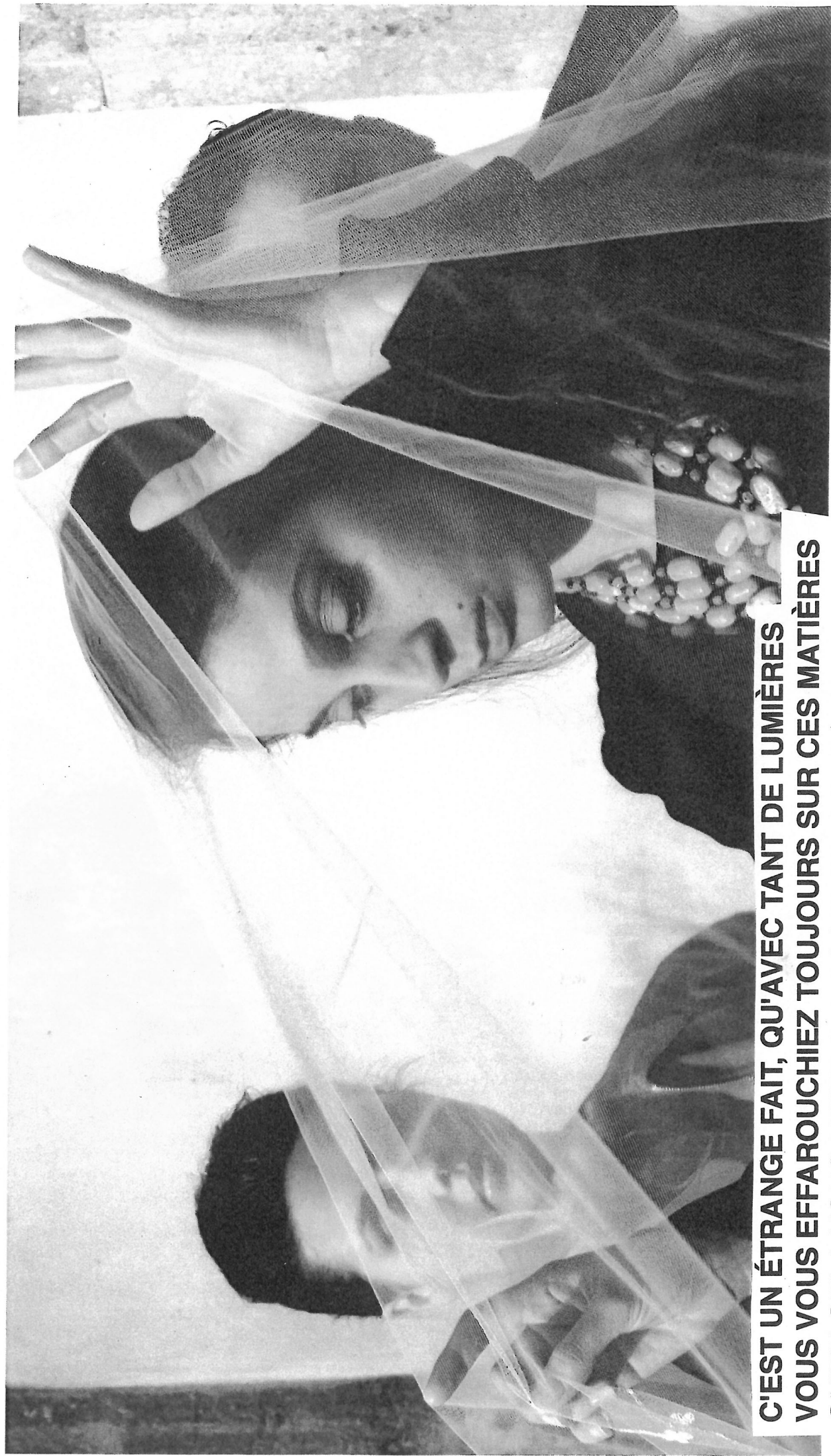
B.- Tout autant que la faculté de divorcer, les deux évolutions qui, de la manière la plus claire, font aujourd'hui du mariage l'expression d'une liberté sont, d'une part, la reconnaissance croissante de l'existence juridique de la famille en dehors du mariage et, d'autre part, l'affirmation de la liberté reconnue à tous de se marier.

1.- La reconnaissance de l'existence juridique de la famille en dehors du mariage découle à la fois de la reconnaissance officielle, dans un nombre accru de pays européens, du concubinage et de la création de contrats civils dont les effets peuvent être proches de ceux du mariage : le pacte civil de solidarité, créé en France par la loi du 15 novembre 1999 et le *Civil Partnership* créé en 2004 au Royaume-Uni en témoignent. Et de fait, il existait en 2008 une forme de partenariat civil dans seize États membres du Conseil de l'Europe. La conséquence de ces évolutions est la naissance d'un véritable « régime matrimonial » en dehors du mariage.

2.- Quant à l'affirmation de la liberté reconnue à tous de se marier, elle s'exprime par l'ouverture du mariage aux couples de même sexe dans un nombre croissant d'États européens. A l'heure actuelle, six des quarante-sept États membres du Conseil de l'Europe ont ainsi ouvert le mariage aux couples homosexuels. En France, si le mariage a été expressément reconnu comme étant la seule « union d'un homme et d'une femme », la possibilité d'une évolution n'est pas exclue par la Constitution et elle repose sur la volonté du législateur.

Mai 2011.





**C'EST UN ÉTRANGE FAIT, QU'AVEC TANT DE LUMIÈRES  
VOUS VOUS EFFAROUCHEZ TOUJOURS SUR CES MATIÈRES  
QU'EN CELA VOUS METTIEZ LE SOUVERAIN BONHEUR  
ET NE CONCEVIEZ POINT AU MONDE D'AUTRE HONNEUR**

# LE THÉÂTRE PERMANENT AU JOUR LE JOUR

Samedi 24 Mai 2014

## Atelier de transmission

Marion et Pierre sont ce matin avec six participants : Serge, son neveu, Jac, Antoine, Louise et Émilie.

Un travail autour d'Alain, Georgette et Arnolphe est entamé. La scène 2 de l'acte II est mise à l'épreuve. Le duo des serviteurs permet un support comique intéressant où l'écoute entre les participants se révèle très importante. Comment fuir la fureur monstrueuse d'Arnolphe ? Alain et Georgette tentent de se cacher l'un derrière l'autre pour se protéger mais en vain. Le tambour est réinjecté dans la scène afin d'être utilisé comme moyen de pression sur les serviteurs. Le texte en main, il est difficile d'exercer une intimidation sur les autres corps, c'est pourquoi le tambour permet, d'une part de rythmer la scène, et d'autre part d'impulser et d'appuyer les menaces d'Arnolphe.

Dans un deuxième temps, on se tourne vers la relation entre Chrysalde et Arnolphe. Certains participants avouent ne pas avoir saisi entièrement la dernière scène entre les deux protagonistes et souhaitent la réentendre. Comment la faire mieux comprendre ? À force de marteler la scène, de mâchouiller les mots, d'accentuer des passages grâce à l'ajout d'une deuxième voix, la scène se rend davantage limpide. Ce travail tend naturellement vers une expérimentation chorale. Les participants sont scindés en deux groupes : Arnolphe est représenté par deux personnes et Chrysalde par quatre. Cette première scène semble alors être un battle où la parole, à travers le travail choral, gagne en continuité et acquiert du sens. Chrysalde prend beaucoup de force et Arnolphe, dupliqué par un jeune homme et un homme plus mûr, nous laisse voir un éventail de registres de manière très subtile.

## Répétition

Devant l'affluence des touristes, les répétitions improvisées dans les ruines de Fourvière se replient derrière la maison qui domine le jardin. C'est à grand coup de cris japonais, grecs et arabes que se traverse toute la pièce, manière d'inviter le corps à une autre attention, à une autre écoute et d'ouvrir le geste vers des éléments expressifs non-réalistes et affranchis de toute psychologie. *Ajax* se travaille donc à travers les corps pendant que les comédiens de *L'École des femmes* en font appel à leur mémoire : une italienne de *Dom Juan* est faite. Et c'est avec grande surprise que l'on peut voir le texte sortir des bouches sans difficultés. La mémoire est chose surprenante, l'empreinte que laisse les nombreuses représentations s'incruste en chaque comédien et laisse jaillir le souvenir de *Dom Juan*.

Asja transmet le rôle de Georgette à Judith. Le nouveau duo d'Alain et Georgette, Thomas et Judith, traverse les scènes et les actes pour avoir un œil global sur toute la pièce. La différence est grande entre les Georgette malgré la reprise fidèle de la proposition initiale. La transmission est très enrichissante à la fois pour Asja qui peut regarder de l'extérieur à quoi ressemble sa partition – ou du moins la perception qu'en a Judith –, pour Thomas qui réinterroge en permanence chaque geste, et pour Judith qui tente d'imiter ce qui a été fait tout en s'en émancipant.

## Représentation

73 spectateurs. La représentation se déroule bien mais l'énergie est très hétérogène. Des scènes vont trop vite, d'autres sont trop lentes. Ce soir, des enfants – car il y en a beaucoup – sont effrayés par cet Arnolphe monstrueux et désolés pour le pauvre Horace qui apparemment s'est cassé les deux bras...

Sara Ferroud

Le Théâtre Permanent reçoit le soutien de la ville de Lyon, du Ministère de la Culture/DRAC Rhône Alpes et la Région Rhône Alpes.

Directeur de publication : Gwenaël Morin ; Rédactrice en chef : Barbara Métais-Chastanier ; Comité de rédaction : Adèle Gascuel, Sara Ferroud.  
Montage iconographique : François Dodet.

Illustrations (par ordre d'apparition): GW Pabst, *Loulou*, 1929 / Goran Paskaljevic, *mon cher ennemi*, 2001 / Busby Berkeley, *je suis un criminel*, 1939 / E Schoedsack, *les chasses du comte Zaroff*, 1932 / Marco Bellochio, *Le metteur en scène de mariages*, 2007.

**ÊTRE AVARE, BRUTAL, FOURBE, MÉCHANT ET LÂCHE  
N'EST RIEN, À VOTRE AVIS, AUPRÈS DE CETTE TACHE  
ET, DE QUELQUE FAÇON QU'ON PUISSE AVOIR VÉCU  
ON EST HOMME D'HONNEUR QUAND ON N' EST POINT COCU**

